

LA CHAMBRE SECTORIELLE D'ART ET ARTISANAT « CHASAA »

La CHASAA, Chambre Sectorielle d'Art et d'Artisanat, a été agréée par le Ministère de l'Intérieur en date du 27 Septembre 2010 par Ordonnance Ministérielle N° 530/1355 comme organisme de représentation des artistes et artisans du Burundi.

Ses statuts lui confèrent les missions suivantes :

- Défendre les intérêts généraux des artisans et des artistes en les représentant auprès des institutions tant publiques que privées et autres partenaires socioprofessionnels ;
- Promouvoir le développement des entreprises et coopératives artisanales en vue d'une création d'emploi aux jeunes et autres groupes défavorisés (femmes, personnes vivantes avec handicap, etc.) ;
- Accompagner les artisans et artistes dans diverses étapes de leur vies professionnelles : perfectionnement professionnel, renforcement de la culture entrepreneuriale, développement des plans d'affaires et autres outils de gestion, pénétration sur divers marchés, commercialisation des produits, identification des produits innovants solvables sur le marché local, national et régional, etc. ;
- Créer un mouvement national fort des artisans et artistes.

Le premier financement de la CTB à travers le projet AFPT depuis février 2015 a permis à la CHASAA de :

- Adapter les textes légaux de l'organisation (Statuts, ROI,) et doter chaque organe d'un cahier de charges bien spécifique lui permettant d'éviter tout chevauchement quelques soit dans la prise des décisions ou dans l'opérationnalisation ;
- Doter l'organisation d'un plan stratégique servant de référence pour l'élaboration des programmes/projets et des plans d'actions clairs sur des périodes bien précises visant l'atteinte des objectifs SMART fixés ;
- Améliorer sa légitimité et crédibilité auprès des différents partenaires ;

- Mobiliser de membres additionnels et mieux se structurer en créant 12 antennes provinciales dotées de comités locaux ;
- Créer des mécanismes d'intégration des lauréats des Centres de Formation (CEM/CFP) dans les entreprises artisanales notamment à travers les stages et l'emploi salarié.

En octobre 2016, un nouvel Accord de Subside a été signé entre la CTB (L'actuel ENABEL) et la CHASAA et a permis de consolider les acquis et atteindre les objectifs suivants :

- Renforcer les capacités de la CHASAA et sa gestion décentralisée opérationnalisant ses antennes et ses comités locaux ;
- Améliorer l'accès à l'emploi des lauréats des centres de formation, la gestion conjointe des Unités d'Appui Pédagogique (UAP) et la mise en place des mécanismes d'insertion durable cogérés ;
- Renforcer les potentialités d'entrepreneuriat, de production artisanale innovante et créative, de commercialisation des produits artisanaux des lauréats des Centres de Formation (CEM/CFP), des artisans et des formateurs.

Grace aux moyens humains, matériels et financiers mis à la disposition de la CHASAA, la CHASAA est fière de ses réalisations et résultats déjà obtenu en matière de formation et insertion professionnelle au Burundi.

RESULTATS CONCRETS OBTENUS GRACE A LA CONVENTION SIGNEE ENTRE LA CHASAA ET L'ENABEL

Du renforcement des capacités de l'ASBL CHASAA et sa gestion décentralisée opérationnalisant ses antennes et ses comités locaux.

Les statuts de la CHASAA ont été revus pour se conformer à la loi n° 1/02 du 27 Janvier 2017 portant cadre organique des associations sans but lucratif. Les textes qui découlent de ces statuts à savoir le règlement d'ordre intérieur et le manuel des procédures ont été adaptés et vulgarisés au niveau de ses antennes.

Les membres et le personnel de la CHASAA ont été renforcés sur plusieurs thématiques fondamentales et importantes pour le développement de l'organisation. Ces documents stratégiques de la CHASAA ont été élaborés par ses membres et son personnel. Ces outils sont aujourd'hui opérationnels dans l'organisation et lui permettent de travailler avec professionnalisme et efficacité. Ces documents sont :

- Le Plan Stratégique de la CHASAA pour la période de 2018 à 2022 ;
- La stratégie de Mobilisation Financière ;
- Le plan de Capitalisation et de Valorisation des Bonnes Pratiques ;
- Le Plan de Communication et de Visibilité de la CHASAA ;
- Le Plan de Plaidoyer et Lobbying ;
- La Stratégie Marketing,

Ces documents ont été transmis aux différents PTF et ça commence à porter des fruits.

Une analyse SWOT a été réalisée dans toutes les antennes de la CHASAA pour avoir une Baseline permettant de savoir par où commencer. Pour ce faire, des plans opérationnels sur 3 ans ont été élaborés.

Des relations publiques et développement partenarial

Grâce aux multiples séances de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles organisées à l'endroit des membres et personnel de la CHASAA, cette dernière a eu des compétences lui permettant de développer des bonnes relations avec les partenaires techniques et financiers tant nationaux qu'internationaux.

Les partenaires nationaux de la CHASAA

- ✓ Le Gouvernement du Burundi à travers les ministères ayant la formation professionnel, création d'emplois, art et artisanat et intégration régionale dans leurs attributions ;
- ✓ La Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi (CFCIB)
- ✓ L'OBEM, ...

Les partenaires internationaux de la CHASAA

- ✓ L'ENABEL(Ex-CTB) via le projet ACFPT
- ✓ VIS (via le projet « Bâtir l'avenir sur financement de l'Union Européenne)
- ✓ PNUD

En plus de ces partenaires, la CHASAA entretient des bonnes relations avec d'autres partenaires clés comme :

- ✓ Banque Mondiale
- ✓ Union Européenne
- ✓ Coopération Suisse
- ✓ Etc.

De la mobilisation des membres et des cotisations

- **Membres**

Avant la convention de subside de l'ENABEL, la CHASAA ne comptait que 85 membres et la majorité n'étaient qu'à Bujumbura. Grâce à ladite convention, la CHASAA s'est déployée sur terrain et ainsi effectuer un accompagnement de proximité. Elle totalise aujourd'hui (Mars 2019) **3537** membres répartis dans 13 provinces du Burundi.

Les membres ont été aussi sensibilisés sur le nouveau système de collecte des cotisations via Mobile Money (Pesa flash et ECOCASH). Ce système de mobile money facilite le paiement des cotisations, paiement de l'argent vendu à travers la COLUCAAB sans pour autant faire des déplacements. Les négociations de partenariats d'affaires avec les banques concernées ont été conclues. Des agents suivis par FINBANK, qui sont aussi des artisans membres de la CHASAA ont été choisis et formés sur l'utilisation de ce système.

Une base de données de tous les artisans et artistes réunis au sein de la CHASAA indiquant la localisation de chaque artisan, son domaine et son contact est disponible.

- **Cotisations**

Grâce aux séances d'animation et de sensibilisation organisées à l'endroit de ses membres, les cotisations ont considérablement augmenté.

De la structuration des artisans autour des dynamiques et métiers(domaines)

- **Groupe d'Entraide pour le Développement des artisans et artistes « GEA »**

Les GEA permettent à des artisans/artistes, même dans des zones reculées ou pauvres, de mobiliser *des capitaux locaux importants*, à des conditions souples, tout en autorisant des transactions fréquentes presque gratuites et avec très peu de risque. Ceci permet de

surmonter les difficultés liées à la pérennité, à l'épargne, à l'exécution des commandes courantes, au coût élevé des transactions bancaires, etc.

La CHASAA s'est investi dans la mise en place de ces dynamiques dans les communautés artisanales et artistiques pour développer des mécanismes pérennes d'auto réflexion pour des initiatives d'auto financement pour le développement.

Cette approche **GEA** donne une opportunité d'épargner et d'investir, Offre une source durable de crédit (financement), offre un cadre d'apprentissage de la gestion et de développement pour et par les artisans. Elle permet aussi de consolider la solidarité entre artisans, un bon suivi et une bonne implication au processus d'insertion socio-professionnelle des lauréats ainsi que le suivi effectif du dispositif leasing bénéficiés par leurs pairs. Aujourd'hui, la CHASAA compte 1061 artisans et artistes organisés autour de ces dynamiques GEA et chaque GEA est composé tout au plus de 10 personnes.

Vers le financement des initiatives des artisans et artistes

Accès aux équipements en leasing

Pour permettre aux lauréats des CEM et CFP d'accéder aux équipements en leasing, les artisans ont été mobilisés à s'impliquer dans ce processus et accepter, pendant la période de stage professionnel, d'élaborer un projet AGR commun permettant à ces lauréats adossés à ces artisans d'accéder aux équipements performants et adéquats.

Les artisans et lauréats installés autour des centres de formation (CEM/CFP) ont bénéficié de ces équipements. Certains ont déjà terminé le remboursement, d'autres sont presque au bout du remboursement. Ces équipements ont permis aux artisans d'améliorer la qualité de leurs produits (finition, etc.).

Accès aux crédits

Le contact permanent avec les artisans, le suivi et accompagnement de ces derniers ont permis à la CHASAA, non seulement de fidéliser ses membres mais également et surtout de trouver l'ensemble des pistes de financement de leurs microprojets.

Les artisans ont été sensibilisés sur la création d'une institution de microfinance qui permettrait aux artisans et artistes d'accéder aux services financiers (crédits), longtemps rêvé pour ce secteur.

Grâce à l'appui de l'ENABEL qui a permis à la CHASAA de se déployer sur terrain et entrer en contact direct avec les artisans pour réaliser des activités contractuelles, la CHASAA en a profité pour écouter les aspirations anticipées des artisans et artistes du Burundi.

Etant consciente que le non accès aux crédits est l'un des problèmes majeurs qui handicapent le développement des artisans et artistes au Burundi, la CHASAA a pris conscience de souhaits de ses membres et pris l'initiative de s'impliquer davantage en vue de la mise en place de cet établissement de microfinance dans le secteur de l'Art et de l'Artisanat au Burundi.

Les éléments du dossier exigés par la Banque Centrale (la Banque de la République du Burundi) ont été élaborés et déposés à cet organe de régulation des institutions financières au Burundi. Les organes de gestion de cette microfinance ont été mis en place et 1.500 membres ont déjà libéré leurs parts sociales. On attend l'agrément de cette IMF pour le démarrage des activités.

De la structuration des artisans par domaines

Les artisans et artistes sont aujourd'hui structurés autour des métiers communément appelés domaine. Ces domaines sont gérés par un délégué élu par ses pairs. Ce qui permet aux artisans de mieux s'organiser et se connaître. Les métiers les plus connus sont du domaine de ***la couture, menuiserie, soudure, vannerie, maroquinerie, Transformation agro-alimentaire, Sculpture, Corne, peinture & céramique, ...***

Les coopératives artisanales

Les domaines ayant atteint sa maturité en matière de gestion organisationnelle, un processus de structuration de ces domaines vient d'être lancé dans toutes les antennes pour que ces domaines soient convertis en mouvements coopératifs artisanaux. Ceci permettra aux artisans et artistes de se conformer à la nouvelle loi régissant les coopératives au

Burundi et ainsi bénéficier des avantages qui en découlent. Plus les artisans et seront structurés en coopératives, plus leurs initiatives seront visibles et appuyées.

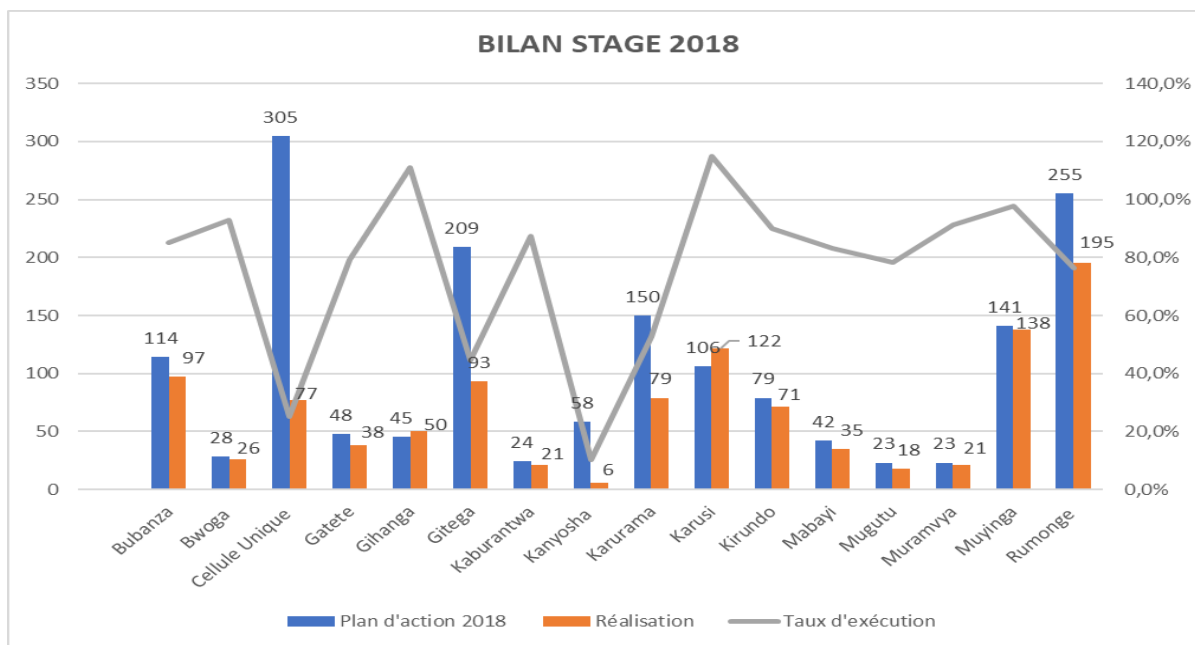
De l'améliorer l'accès à l'emploi des lauréats, la gestion conjointe des UAP et la mise en place des mécanismes d'insertion durable cogérés

Des artisans modèles ont été choisis et impliqués aux mécanismes d'insertion des lauréats des CEM/CFP. Pour une appropriation du processus, ces artisans collaborent étroitement avec les responsables des cellules d'insertion et le comité local de la CHASAA pour la négociation des stages des lauréats des centres de formation, appuyer dans la formulation des projets AGR du consortium des lauréats-artisans, participer à la validation des projets du consortium au niveau local et contribuer en emploi salarié de ces jeunes lauréats.

En matière d'insertion des lauréats des CEM et CFP, la convention signée entre l'ENABEL et la CHASAA a permis à cette dernière de mobiliser ses membres à contribuer à l'insertion des lauréats des CEM et CFP via les comités locaux de la CHASAA et artisans ciblés sur base de leurs compétences en vue de susciter leur implication aux mécanismes d'insertion par l'octroi des stages aux lauréats et/ou la mise en œuvre des AGR des lauréats des CEM et CFP pour une insertion durable de ces derniers.

Le tableau ci-dessous montre le taux de participation des artisans impliqués dans ces processus d'insertion jusqu'en janvier 2019 et les résultats déjà atteints.

N°	Centre	Plan d'action 2018	Réalisation	Taux d'exécution	Ecart	Artisans impliqués/UAP
1	Bubanza	114	97	85,1%	17	46
2	Bwoga	28	26	92,9%	2	19
3	Cellule Unique	305	77	25,2%	228	44
4	Gatete	48	38	79,2%	10	35
5	Gihanga	45	50	111,1%	-5	7
6	Gitega	209	93	44,5%	116	52
7	Kaburantwa	24	21	87,5%	3	7
8	Kanyosha	58	6	10,3%	52	3
9	Karurama	150	79	52,7%	71	7
10	Karusi	106	122	115,1%	-16	31
11	Kirundo	79	71	89,9%	8	33
12	Mabayi	42	35	83,3%	7	7
13	Mugutu	23	18	78,3%	5	10
14	Muramvya	23	21	91,3%	2	5
15	Muyinga	141	138	97,9%	3	40
16	Rumonge	255	195	76,5%	60	49
TOTAL		1650	1087	65,88%	563	395



Ce graphique montre que sur la planification des stages de 2018 dans l'ensemble des centres appuyés par le projet ACPFT sur 1650 lauréats prévus pour les stages, 1087 ont fait leur stage auprès des artisans, soit un pourcentage de 65,88%. Quant à l'implication des artisans, 395 artisans sur 563 ont participé dans l'octroi des stages professionnels aux lauréats.

De l'innovation et commercialisation des produits porteurs fabriqués par les artisans et artistes.

Innovation

Des ateliers de renforcement des capacités des artisans, formateurs et lauréats des CEM/CFP ont été organisés dans les antennes retenues par le projet. Ces formations concernaient les domaines de la couture, de la menuiserie et maroquinerie.

Depuis 2016 à nos jours (Mars 2019), des formations en innovation ont été organisées à l'endroit des artisans, formateurs et lauréats des centres retenus par le projet ACPFT.

Les chiffres de ceux qui ont été formés sont repris dans le tableau ci-dessous :

CENTRE	DOMAINE DE FORMATION	CANDIDATS FORMES		
		Nbre des Lauréats formés	Nbre de formateurs formés	Nbre d'artisans formés
CEM Karurama	Couture	4	3	8
CEM Karurama	Menuiserie	4	3	8
CFP Gitega	Couture	4	3	8
CEM Karusi	Couture	4	3	8
CEM Kirundo	Couture	4	3	8
CEM Kirundo	Maroquinerie	4	3	8
CFP Muyinga	Couture	4	3	8
CFP Muyinga	Menuiserie	4	3	8
CEM Rumonge	Couture	4	3	8
CEM Rumonge	Menuiserie	4	3	8
CEM Bubanza	Couture	4	3	8
CEM Bubanza	Menuiserie	4	3	8
CFP Kanyosha	Couture	4	3	8
CFP Kanyosha	Maroquinerie	4	3	8
CEM Nyanza Lac	Couture	4	3	8
CFP Muramvya	Couture	4	3	8
CFP Muramvya	Menuiserie	4	3	8
CEM Bwoga	Couture	4	3	8
CEM Gihanga	Couture	4	3	8
TOTAL		76	57	152

Après cette formation en innovation, les récipiendaires ont été amenés à fabriquer des produits innovants et solvables. Ces produits ont été vendus dans la COLUCAAB et les recettes ont été versées dans le trésor des UAP du centre d'origine.

Commercialisation

Avec l'appui technique et financier de l'ENABEL, une convention de cession de l'implantation commerciale (sise à Kigobe en face de Mutoyi) à la Coopérative COLUCAAB a été signée. Les meilleurs produits fabriqués et solvables venant de tous les coins du Burundi sont vendus dans cette coopérative.

Toujours avec l'appui du même bailleur, un site web ayant pour objectif premier de faire connaître les produits commercialisés au sein de la COLUCAAB aux personnes résidant tant au Burundi qu'à l'extérieur du pays est opérationnel.

Des points de vente des produits artistiques et artisanaux ont été érigés dans les grands hôtels de Bujumbura. On citerait les points de vente à la CFCIB, à Martha Hôtel, à Krysbel design, à Hôtel le paradis (Kayanza), à la Vitrine PNUD siège, à l'hôtel Tropitel de Gitega, Inspire design.

Le montant généré par ces ventes équivaut à 60 186 100 Fbu chaque mois.